Maître d'ouvrage

Commune de CHAVAGNES-EN-PAILLERS

Quartier d'habitation
"LES FIGUIERS"

PERMIS D'AMENAGER MODIFICATIF 2

PA4 a PLAN DE COMPOSITION

JANVIER 2024 — 1/500e

S.A.R.L. VOIX MIXTES
Urbanisme et Paysage
1, Place de l'Europe
44400 Rezé
Tel.: 02 51 70 50 99

Bureau d'études V.R.D
S.A.E.T.
35 bd Dev Gaichotte
85000 LA ROCHE SUR YON
Tel. 02 51 37 01 40
Fax. 02 51 44 66 19
e-mail : saet-85@wanadoo.fr

S.A.R.L. Christophe BRETAUDEAU
Géomètre Expert Foncier D.P.L.G.
57 rue de Maréchal Joffre
85000 LA ROCHE SUR YON
Tel. 02 51 37 17 41
e-mail : christophe.bretaudeau@geometre-verdier.fr

E.U.R.L. Marc LE LANN
Architecte dplg Urbaniste
136 bd Saint-Aignan
44100 NANTES
Tel. 02 40 56 12 59
Mob. 06 74 48 56 56

G.M.I
Guillaume Marais Ingénierie
15 Ave. Leo Lagrange
85 100 Les Sables d'Olonne
Tel. 06 87 19 61 61
e-mail : gmi.vendee@gmail.com

ELISE
Association Maîtrise de l'Energie
3 rue du Maréchal Leclerc
85000 LA ROCHE SUR YON
Tel 02 51 05 05 82
Fax 02 51 05 05 80

urbanisme & paysage

PERIMETRE DU PERMIS D'AMENAGER

REGLES D'IMPLANTATION

- Zones dévolues sur chaque lot à l'implantation de la construction principale (garage compris)
  En dehors de ces zones, seule la construction d'une annexe de type cabane de jardin, est autorisée
- Implantation obligatoire en limite séparative (possible sur toute la longueur de la limite où l'implantation obligatoire est positionnée)
- Stationnement privatif non clos (6.00m x 6.00m) emplacement définitif
- Stationnement privatif non clos (7.00m x 7.00m) pour les lots 1 39- 1 40- 2 46 emplacement définitif
- Sens de faîtage de la construction principale
- Logement groupé - ILOT A
- Logement groupé - ILOT B

REVETEMENTS ET MOBILIERS

- Enrobé noir
- Revêtement poreux : Stationnements visiteurs (pavés joints en herbe)
- Béton balayé
- Mélange terre/pierre en herbe
- Borne amovible
- Emplacement pour conteneur répurgation
- Potelets
- Transformateur (5.00 x 6.00 m)
- Réserve enterrée (30 m³)
- Chasse roue

VEGETATION

- Végétation existante préservée
- Arbre conservé
- Massif arbustes et vivaces
- Haie mixte
- Arbre de moyen développement (Frêne d'Amérique, Merisier commun, Poirier d'Ornement, Erable)
- Surface enherbée
- Haie bocagère

PLAN ECLAIRAGE

- Mât d'éclairage

NOTA : TOUTES LES SURFACES ET LIMITES SONT DONNEES A TITRE INDICATIF
ELLES SERONT DEFINITIVES LORS DU BORNAGE DES LOTS

R terrains réservés